

# Étiquetage d'un produit au poids ou à l'unité par un·e coopérateur·trice (balance connectée)

Cette fiche décrit la procédure à suivre pour étiqueter un produit à peser (ex : tomates) ou vendu à l'unité (ex : avocat) par le·la coopérateur·trice lorsque l'installation inclue une balance connectée.

1. Pour rechercher l'article à étiqueter, cliquer sur "Fruits", "Légumes", "Vrac" ou "Autres, Viandes, Laitages" (en bas de l'écran), selon la catégorie du produit ou cliquer sur la barre de recherche une fois le nom de l'article renseigné.
2. Dans la liste qui apparaît, chercher le produit à étiqueter et identifier si le prix est au poids ou à l'unité.

La liste entière ne tient pas forcément sur une page, utiliser la molette de la souris pour faire défiler les articles.

3. Si le prix est **au poids** (ex : tomates), poser les articles dans le panier bleu de la balance puis cliquer sur l'article correspondant, une étiquette va être générée.
4. Si le prix est **à l'unité** (ex : ananas), cliquer sur l'article correspondant. Saisir le nombre d'unités dans le champ "unités" puis cliquer sur "IMPRIMER".
5. Détacher l'étiquette de son support et coller la sur l'article ou sur son contenant.

---

Révision #13

Créé 16 mai 2020 11:41:48

Mis à jour 14 septembre 2020 07:30:14 par Martin Szinte